

# Les palétuviers du littoral de la Guyane Française

## Ressources et problèmes d'exploitation

Des essais de laboratoire concluants, faits en France à partir d'échantillons de bois de palétuviers provenant de Guyane française, ont permis d'envisager l'installation dans ce département d'Outre-Mer d'une usine de pâte écrue et de papier d'emballage. Mais avant de donner suite à ce projet, il convenait de s'assurer des ressources existantes en palétuviers (fig. 1). La mangrove est assez largement développée sur les côtes guyanaises. Mais son examen détaillé restait à faire. C'est à la demande de M. le Conservateur des Eaux et Forêts, à Cayenne, que nous avons entrepris cette étude. En raison des problèmes phyto-sédimentologiques originaux que pose la mangrove guyanaise (1) elle devait être menée en liaison avec l'examen des phénomènes d'envasement et de dévasement que nous avons déjà abordés.

Il fallait d'abord calculer la superficie approximative couverte par les peuplements de palétuviers selon les espèces, mesurer les largeurs moyenne et extrême de la bande littorale occupée par cette essence et analyser le jeu des lais et relais de la mer qui font varier l'étendue des peuplements et commandent l'exploitation éventuelle de cette forêt. Il s'agissait donc au premier chef d'un travail relevant de la recherche scientifique appliquée à un but utilitaire immédiat. Toutefois, la logique propre à toute recherche scientifique — en l'occurrence les explications données de l'originalité des paysages rencontrés — nous a conduit à étudier en même temps le problème du renouvellement des palétuviers et à préciser nos connaissances sur la mangrove. Ici, une donnée assez neuve, semble-t-il, est apparue : l'influence des variations périodiques de la sédimentation côtière sur son dynamisme biologique (2).

(1) Je tiens à remercier ici M. le Conservateur des Eaux et Forêts en Guyane, qui a bien voulu m'autoriser à publier le présent travail. Je désire également exprimer ma gratitude à M. Aubreville, professeur de phanérogamie au Muséum national d'Histoire naturelle et à M. Schnell, professeur en Sorbonne, pour les remarques, critiques et suggestions dont ils m'ont fait bénéficier, à l'occasion de leurs passages en Guyane. Je suis également très redevable à tous mes collègues de l'Institut Français d'Amérique tropicale et du Service de la carte géologique qui ont contribué à dresser la carte phyto-sédimentologique de la zone côtière de Guyane. Je dois une reconnaissance particulière à M. Hoock, botaniste à l'I.F.A.T. pour l'aide précieuse qu'il m'a constamment apportée dans l'exécution de cette étude.

(2) CHOUBERT (B.) et BOYÉ (M.): Envasements et dévasements du littoral en Guyane française. C.R. Ac. Sc., t. 249, pp. 145-147, 6 juillet 1959.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° :

29 227 ex 1

Cote :

B

## I. — La mangrove en Guyane française

### 1. Le document de base.

Le document qui a servi de base aux comptages est une esquisse phyto-sédimentologique provisoire établie en 1958 par les divers services de l'Institut Français d'Amérique Tropicale, à partir de photographies aériennes au 1/50 000 environ (couvertures exécutées par l'Institut Géographique National en 1950 et 1955).

Il existe actuellement dix feuilles sur fond topographique au 1/50 000, couvrant la zone côtière depuis la frontière brésilienne sur le fleuve Oyapock, jusqu'à l'estuaire de la rivière Sinnamary, soit les trois quarts environ du littoral. Le travail cartographique est encore inachevé entre Sinnamary et le Maroni. Cette esquisse comporte une légende de 22 couleurs ou symboles signalant les principales associations végétales identifiables sur photographies aériennes. La légende indique, en marge, les principaux types de sédiments ou de sols qui servent de terrains support.

En ce qui concerne la mangrove, la légende indique quatre catégories : « Petits *Avicennia* ; Grands *Avicennia* ; Mangrove décadente ; Galeries de *Rhizophora* ». Les trois premières viennent sur les *schorres* de vase bleue marine (dépôts actuels et sub-actuels de nature kaolino-illitique) ; les dernières se localisent sur la haute *slikke* des estuaires et des criques de marée (sédiments fluvio-marins).

Voici un exemple des données fournies par cette esquisse (fig. 2) : la carte de la Pointe Béhague. Ce document nous montre en même temps comment évolue le paysage végétal lorsque les atterrissements peuvent être considérés comme définitivement annexés au continent. Les « pruniers » (*Chrýsobalanus icaco*) et « amourettes » (*Dalbergia*) indiquent des vases bien stabilisées et en voie de compactage. Les « pinotières », peuplement dense de palmiers pinot (*Euterpe oleracea*), sont en rapport avec un milieu acide et, en l'occurrence, pourraient jalonner un ancien rivage, manifestement érodé. La formation dense à pruniers pousse sur des vases plus anciennes, du type argile bleue de *Demerara* (Flandrien). Enfin, la formation décadente sur sols de *Pégasse* (sorte de tourbe fortement acide, constituée de débris végétaux), introduit des paysages plus ouverts.

### 2. Les types de paysages de mangrove.

a) Le « siriubal » ou forêt d'*Avicennia nitida*. Les deux premières catégories de formations végétales relevées sur la carte de la Pointe Béhague sont presque exclusivement composées de l'espèce *Avicennia nitida* (palétuvier blanc) en peuplements homogènes.

Elles constituent le paysage type des vasières de front de mer en Guyane, d'où l'espèce *Rhizophora* est pratiquement absente (Pl. xxix, xxx et xxxi A). C'est ce que les auteurs brésiliens (3) nomment le siriubal dans le territoire voisin d'Amapa (de *siriubais*, nom local des palétuviers blancs).

La distinction entre petits et grands palétuviers tient uniquement à la hauteur moyenne des frondaisons selon l'âge du peuplement. On observe en effet que les petits palétuviers, qui ont tout au plus 10 m de haut et un diamètre de 4 à 10 cm (2 à 5 ans d'âge), forment la lisière maritime proprement dite; ils occupent les atterrissements les plus récents et en particulier les pointes des péninsules de rive droite des estuaires, en progrès rapide vers le Nord-Ouest sous l'effet du courant marin des Guyanes, ainsi que les bancs de vase en transit périodique qui sont venus colmater d'anciennes échancrures du rivage (4).

Les grands palétuviers qui s'élèvent jusqu'à 30 m de haut et mesurent plus de 15 cm de diamètre (10 à 12 ans d'âge au minimum) viennent généralement en arrière, parfois en bandes d'altitudes croissantes vers l'intérieur; ils sont toujours disposés parallèlement au rivage actuel (Pl. xxx). Ces divers niveaux de frondaison indiquent que des phases d'érosion successives ont attaqué la mangrove comme cela s'observe de nos jours. On peut, en effet, dire qu'actuellement l'ensemble du siriubal guyanais est en voie d'érosion. Un peu partout s'observent des remparts de troncs de palétuviers drossés à la côté par les houles et entassés au pied des grands palétuviers, eux aussi en voie d'arrachage (Pl. xxxi A et B).

b) *La mangrove décadente*. En arrière des bandes de grands palétuviers on discerne des paysages plus ouverts, marécageux, également disposés en bandes parallèles au siriubal mais plus morcelées. Il s'agit de zones où les palétuviers sont en voie de disparition et selon divers degrés d'évolution qui semblent tenir au fait que la recharge de la vasière par des sédiments frais a cessé et qu'il y a eu un certain compactage du sol. La dessalure du sol intervient également là où l'onde de salinité de la marée ne parvient plus. Enfin, l'enrichissement en sulfures, par réduction des sulfates marins, joue un rôle non négligeable de même que le confinement du milieu par des nappes d'eau stagnantes acides (5). Pour le moins, toute cause d'isolement, par exemple la fermeture des communications entre la mangrove et la mer en raison de l'édification d'un cordon littoral sableux, provoque l'accumulation des

(3) TEIXEIRA GUERRA (A.): Estudo geografico de Territorio do Amapa. *Bibl. Geogr. Brasileira*, publ. n° 10, Ser. A « Livros », Conselho Nacional de Geografia, 366 p. Rio de Janeiro, 1954.

(4) Rapport sur l'état du dévasement du littoral de Guyane française et spécialement des abords de Cayenne. *Rapport Inst. Fr. Amér. Trop.*, ronéo, 32 p., 5 pl. cartes et graph., inédit, Cayenne, oct. 1959.

(5) LÉVÔUE (A.). Les sols des Terres-Basses. *Rapport Inst. Fr. Amér. Trop.*, ronéo, 109 p., carte pédologique en deux feuilles au 1/100 000, Cayenne, mai 1961 (sous presse).

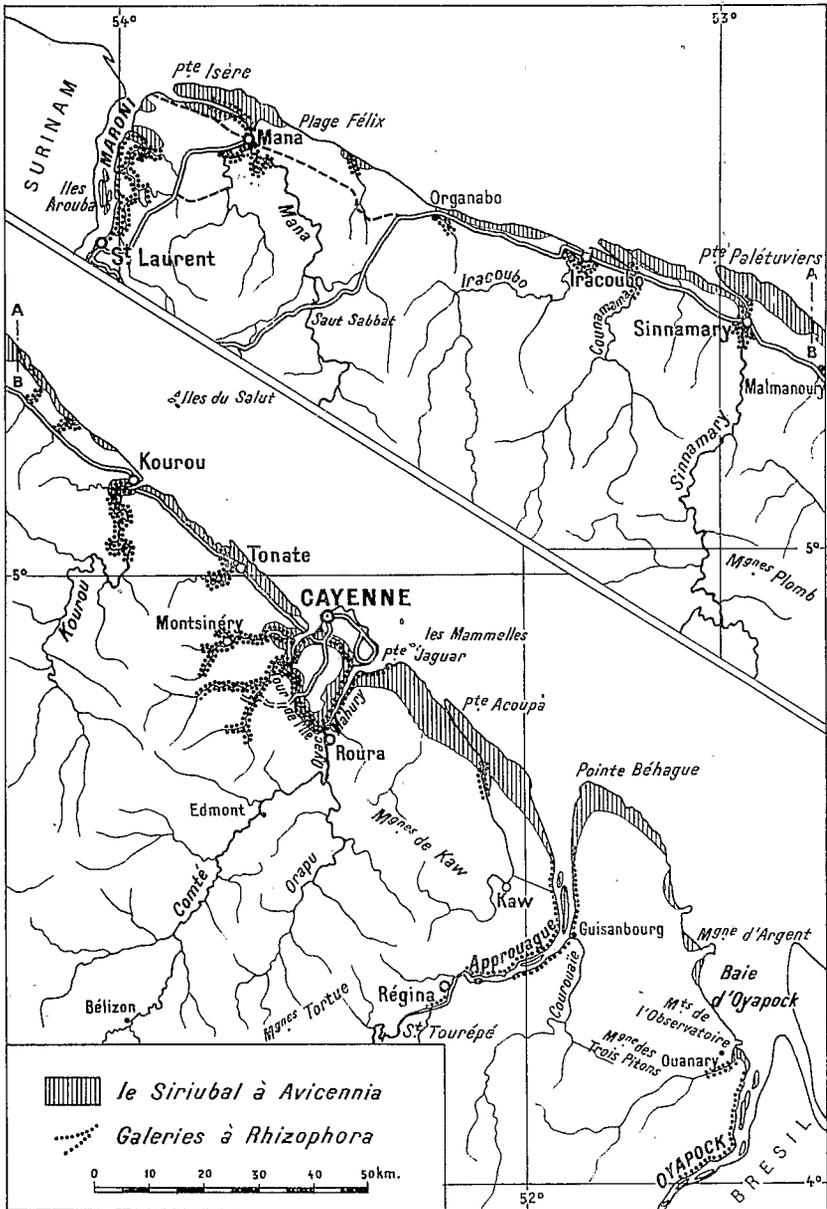
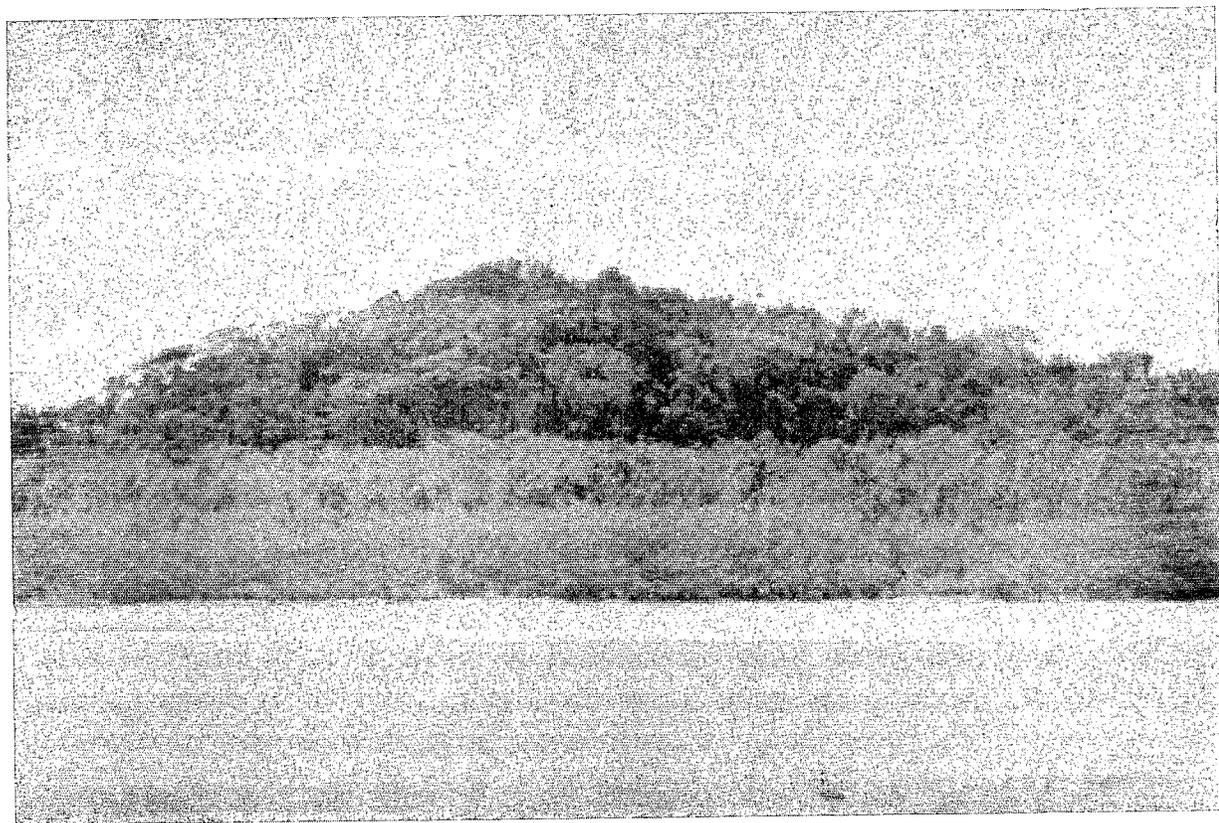


Fig. 1. - Distribution des mangroves sur le littoral de Guyane Française.  
Les deux parties de la carte se raccordent en AB.



Siriubal à l'entrée de la rivière de Kaw. — Très belle futaie de grands Avicennia.  
Rares Rhizophora de 3 à 5 m de haut sur la haute slikke.

*Cliché Inst. Franç. d'Amér. Trop.*



**Siriubal à étages. Rivière de Cayenne en aval du Larivot, rive droite à marée basse.**

Aux premiers plans, on distingue le zéro découvrant et une haute-slikke érodée, recolonisée par de jeunes *Avicennia* en peuplement très dense.

Au troisième plan: étage des grands *Avicennia*. Au fond: forêt continentale sur le morne du Petit-Matoury.

*Cliché Inst. Franç. d'Amér. Trop.*

eaux météoriques en arrière de la mangrove; la profondeur du marécage augmente d'autant et les *Avicennia* sont en quelque sorte asphyxiés, leurs pneumatophores, en paillason caractéristique, étant alors noyés.

Par ailleurs, toute cause accidentelle, entraînant l'ouverture du milieu, telle que les incendies provoqués ou fortuits, contribue à la décrépitude de la mangrove, ce qui rend plus difficile l'analyse des facteurs d'évolution du fait des interférences qui se produisent.

Ces phénomènes de décadence donnent à la mangrove divers aspects. On observe parfois un enrichissement du sous-bois d'*Avicennia* par des prairies de *Paspalum vaginatum* par exemple. C'est le cas lorsqu'une mangrove se trouve isolée de la mer par une levée littorale sableuse: ainsi le long du chemin de l'Anse du Kourou (Pl. xxxii). Ailleurs, on note une surcharge des grands *Avicennia* par divers épiphytes qui sont un signe de décrépitude de l'arbre (Pl. xxxiii B). En même temps, le sol marécageux se couvre d'une grande fougère, *Acrostichum aureum*, considérée comme un indice de dessalure du sol. Ce phénomène peut s'observer dans le Sud du marais Leblond, vers la Crique Fouillée, le long de la route nationale n° 1, mais il est là en partie d'origine anthropique à la suite d'incendie (Pl. xxxiv A). Vers la fin de l'évolution, lorsque tous les *Avicennia* sont morts, le paysage se présente sous la forme de vastes marécages piquetés de troncs blanchis, restés debout au milieu de fourrés plus ou moins importants mais toujours circulaires d'*Acrostichum aureum*. Les eaux de ces marais sont très acides (pH entre 3 et 4) et, sous 1 à 2 mètres d'eau selon la saison, le sol est constitué par une épaisseur de 50 cm à 1 m de *Pégasse*, reposant sur des argiles d'origine marine. C'est le cas des grandes savanes mouillées au Nord-Est de Mana (Pl. xxxiv B).

Par opposition aux « savanes sèches », qui désignent les paysages à végétation de graminées sur sédiments sableux ou sur sols d'altération, on appelle en Guyane « savanes mouillées » les marécages sub-littoraux à joncières de cypéracées ou de typhacées, ou encore à peuplements de « Moucou-moucou » (*Montrichardia arborescens*) qui poussent sur les argiles marines d'âge flandrien (argiles de Demerara) (Pl. xxxv A). En ce cas, le terme de savane désigne seulement le paysage ouvert, par opposition à la mangrove d'une part et aux forêts-galeries ou forêts de sommets de cordons littoraux, qui les cloisonnent, d'autre part. Détail surprenant: on trouve parfois au milieu de ces marais quelques boqueteaux de *Rhizophora*, apparemment prospères.

Un stade ultime pourrait être représenté là où l'on observe l'envahissement de tels marais par des joncières de typhacées où ne restent plus que de rares troncs debout mais ébranchés. C'est le cas du paysage que traverse la digue Romieu sur la route natio-

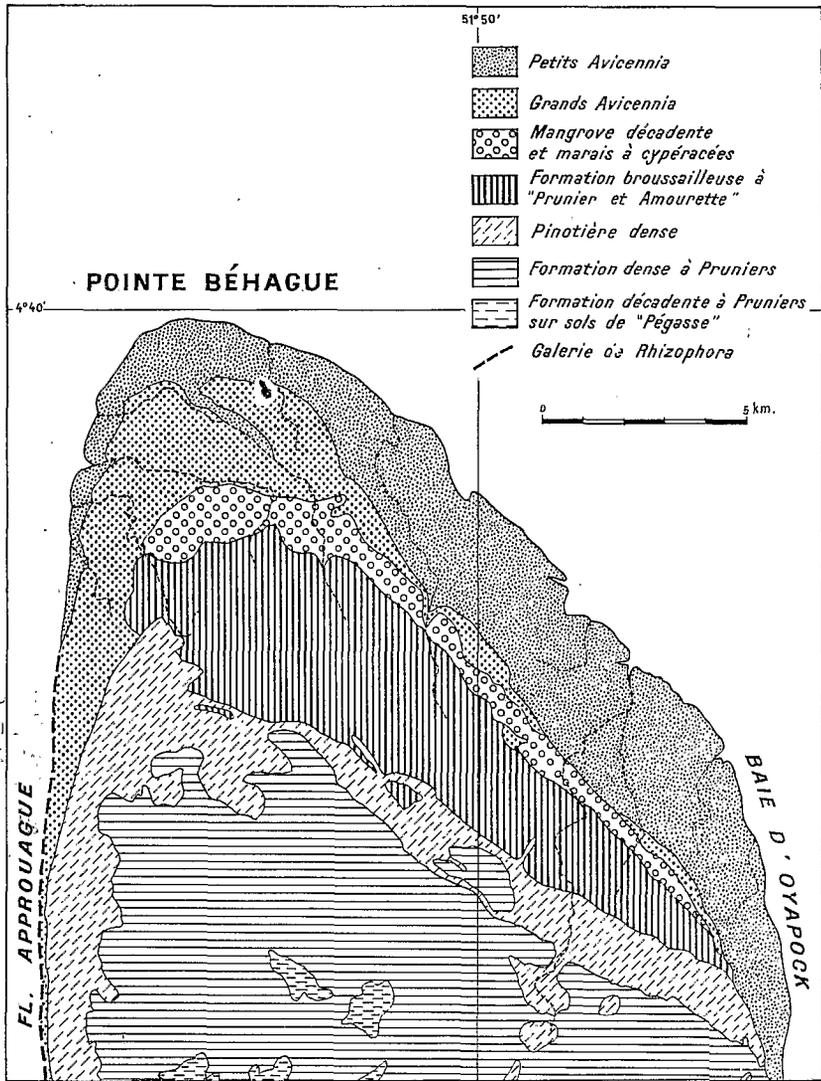


Fig. 2. - Répartition typique des formations végétales de mangrove et de marais sublittoraux en Guyane Française. Terres basses entre Approuague et Oyapock.

nale n° 1 entre Tonate et Guatémala, mais il est probable, là aussi, que les feux ont modifié l'évolution (Pl. xxxv B).

c) *Les galeries de Rhizophora.* En Guyane française, les mangroves proprement dites, que les auteurs brésiliens désignent sous le nom de *manguezal*, c'est-à-dire les peuplements homogènes de mangliers ou palétuviers rouges (*Rhizophora sp.*), ne se voient

jamais sur les fronts de mer. On ne rencontre le grillage caractéristique de leurs racines-échasses entremêlées que sur les slikkes d'estuaire et le long des rives des criques de marées qui pénètrent selon un dessin à méandre dans les peuplements d'*Avicennia* (Pl. xxxvi). Mais les *Rhizophora* n'y constituent qu'un rideau, épais de quelques mètres à quelques dizaines de mètres tout au plus, et qui masque soit d'autres types de peuplements de palétuviers (Pl. xxxiii A) sur des vasières plus anciennes, soit la grande forêt continentale sur sols d'altération ou sur sédiments anciens.

Le premier cas est bien représenté le long de la rivière du Tour de l'Île, qui marque un ancien cours du réseau hydrographique de l'Oyac. Celui-ci allait se jeter à la mer par l'estuaire de la rivière de Cayenne, avant sa capture par déversement dans l'estuaire du Mahury. Le grand nombre de méandres plus ou moins abandonnés dans toute cette partie méridionale de l'île de Cayenne crée l'illusion d'une épaisse mangrove. En réalité, par le jeu des recouplements de méandre, les galeries de *Rhizophora* arrivent à se rejoindre, masquant complètement, pour qui suit la rivière, le reste du paysage; mais les photographies aériennes montrent qu'il ne s'agit bien que d'un rideau. Dans le Sud de l'aérodrome du Gallion, par exemple, on peut voir des îlots de grands palétuviers en pleine décadence.

D'ailleurs, les *Rhizophora* eux-mêmes sont envahis de *Moucou-moucou* (*Montrichardia arborescens*) et de quelques *Moutouchi* (*Pterocarpus officinalis* ou *affin.*) si bien que des géologues brésiliens en visite dans ce secteur ont évoqué la ressemblance de ces formations avec la forêt de la zone d'inondation fluviale amazonienne.

Le second cas est illustré par le paysage des « îlets » du triangle Saint-Laurent-du-Maroni, Crique Coswine, Mana. Là, en effet, un modelé d'érosion ancienne — que l'on peut situer à l'époque du pluvial préflandrien — a isolé les restes d'un delta sédimentaire fait d'argiles et de sables de la Série Coropina-Coswine. Un lacs de chenaux anastomosés (6) sépare ces îlets les uns des autres. Tandis que sur les limons de l'ancien delta se développe une forêt dense mais peu élevée où l'on remarque notamment le palmier maripa (*Maximiliana maripa*) et des peuplements de pinots (*Euterpe oleacea*), sur les slikkes de rive des chenaux parcourus par la marée, alternent les palétuviers rouges et les moucou-moucou, en rideaux très minces.

En règle générale, les galeries de *Rhizophora* se rencontrent vers l'amont des estuaires jusqu'aux points atteints par l'onde mécanique de la marée. Ainsi, en remontant le fleuve Approuague, les

---

(6) Boyé (M.). La géologie des Plaines Basses entre Organabo et le Maroni, Guyane française. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Fac. Sc. de Paris, 300 p., 1960 (sous presse).

derniers Rhizophora se trouvent immédiatement en aval du premier saut (saut Tourépé) associés à des fourrés de moucou-moucou. Vers l'embouchure, surtout lorsque les vases sont assez chargées en sable (sables vasards), les Rhizophora sont associés à des *Laguncularia racemosa* (Pl. xxxiii A) et à des *Hibiscus tiliaceus*. Cela se voit à l'entrée du fleuve Mahury sur la rive gauche ou sur la rivière de Kourou, en amont du bac de Guatémala. Toutefois, la répartition de cette espèce sur les rives n'est pas régulière. Assez fréquemment, vers les embouchures, le rideau de Rhizophora manque. C'est en partie le résultat des cycles d'érosion qui se font sentir même sur les estuaires. En ce cas, les peuplements d'Avicennia sont frangés de fourrés d'Apocynacées, plus rarement par des peuplements de palmiers nains appelés localement « *zagrinnette* ».

D'autre part, il semble que la répartition respective des Rhizophora et des Avicennia sur les rives des méandres, qui se développent immédiatement en amont des embouchures proprement dites, obéisse à l'influence de l'onde de salinité de la marée. Il est connu (7) que l'onde de salinité ne se propage pas uniformément dans toute la section du périmètre mouillé. En flot, le chenal a une salinité plus forte que les rives, mais on observe aussi une différence entre les rives : il semble que les rives concaves de méandre aient une salinité plus forte que les rives convexes. Or les rives concaves sont souvent peuplées d'Avicennia (Pl. xxx) tandis que les rives convexes portent des Rhizophora (Pl. xxxiii A). Néanmoins plusieurs autres causes peuvent intervenir et le jeu complexe des facteurs n'est pas encore clairement établi.

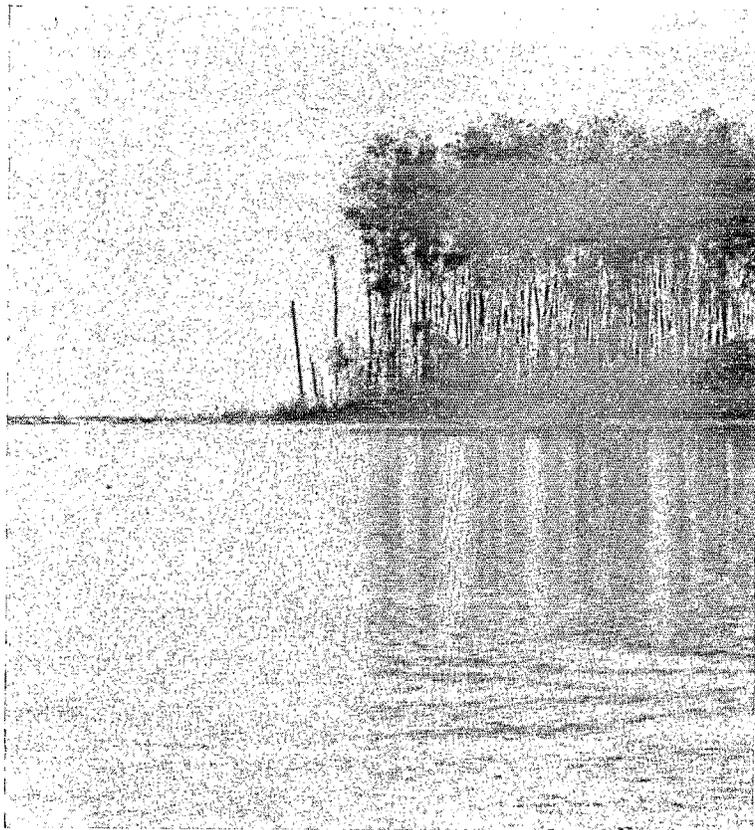
### 3. Les facteurs éventuels de la répartition des espèces.

De ce premier examen de la répartition des formations qui constituent la mangrove guyanaise, se dégage la conclusion suivante : le domaine des Rhizophora, limité aux estuaires, est peu étendu. Ce fait a déjà été remarqué en Amazonie et signalé notamment par Paul le Coindre (8) pour le littoral du territoire d'Amapa. Les auteurs brésiliens (9) insistent sur la grande uniformité du siriubal des côtes de Guyane et attribuent ce caractère à la présence d'eaux peu salées dérivant le long du littoral sous l'influence du courant des Guyanes. Toutefois, ils admettent que les Rhizophora sont liés plus que les autres espèces de la mangrove à la présence d'eaux salées ou au moins saumâtres. Cette explication n'est pas entièrement satisfaisante. Elle est même en contradiction avec la répartition géographique de l'espèce, étroitement restreinte

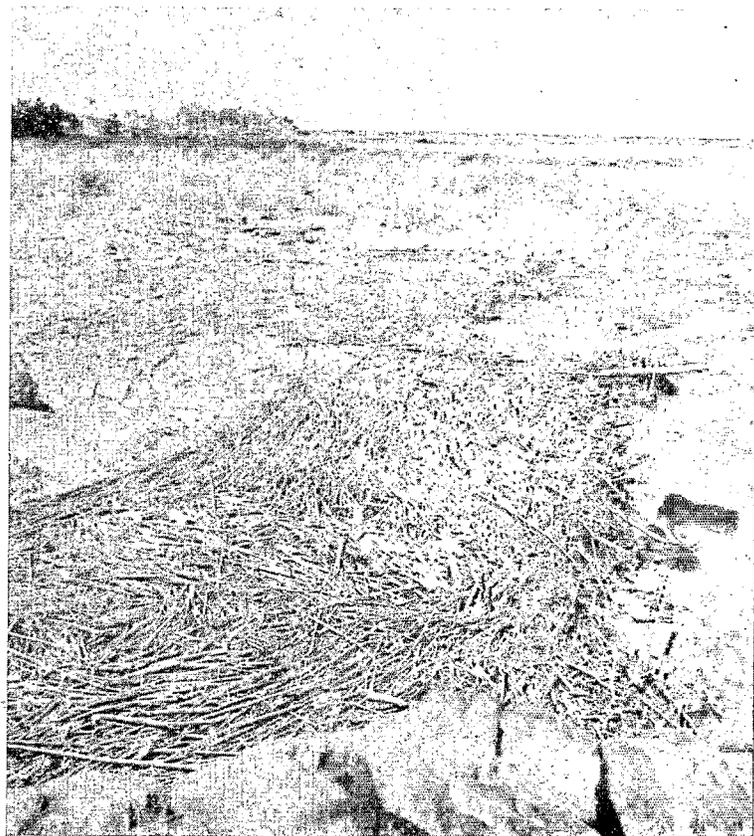
(7) LAFOND (R.-L.). Mission d'études de Guyane, 1953-1954. Chap. Sédimentologie, fasc. G, Rapport Laboratoire central d'Hydraulique de France, inédit.

(8) LE COINDRE (P.). O Estado do Para. Col. Brasiliana, Gd Form., 303 p., Sao Paulo, 1945.

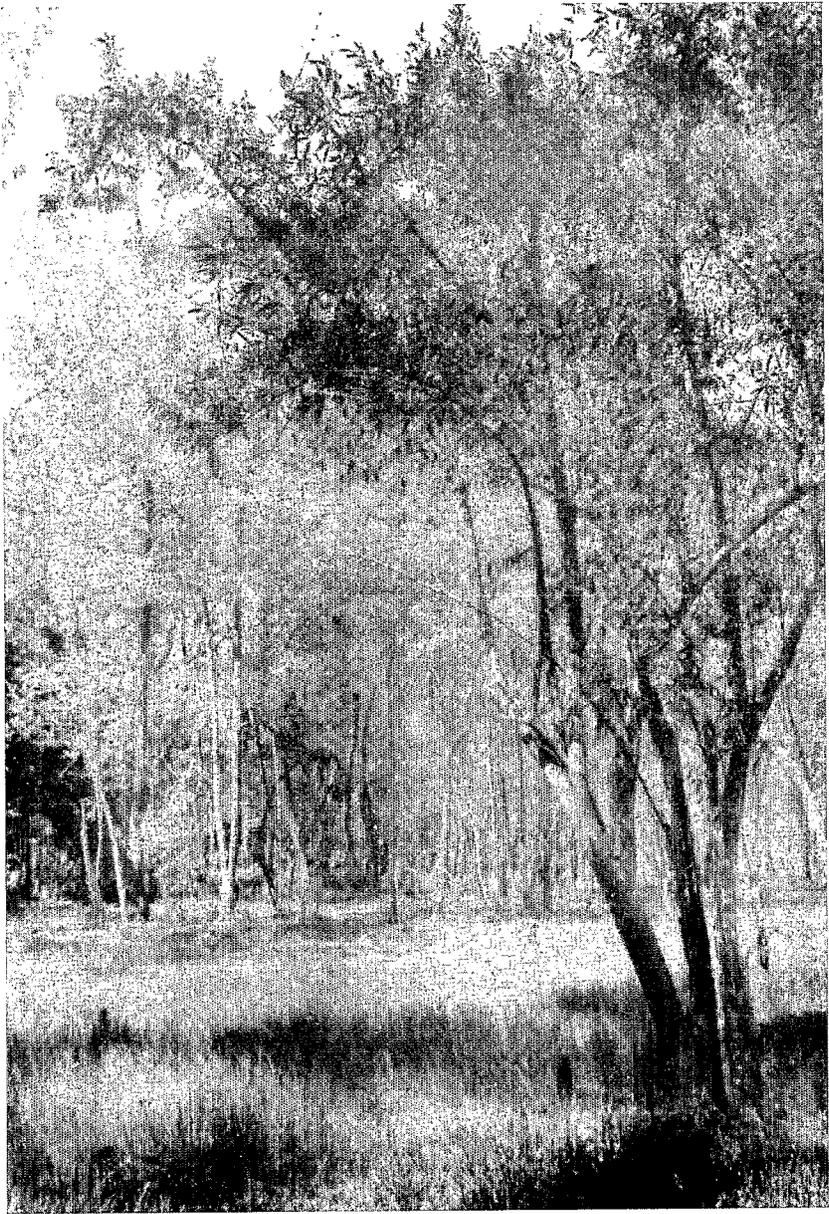
(9) Contribuição a Geografia Botânica do litoral da Guiana entre o Amazonas e o rio Oiapoque. In « Amapa » (Cit. A. Teixeira Guerra, ref. 3).



**A.** - Le siriubal de Pointe Acoupa à marée basse. — Peuplement pur d'*Avicennia* de 10 ans. Erosion en cours, au centre.



**B.** - Anse de Chaton à Cayenne, marées de vive eau de novembre 1959; laisse de haute-mer constituée de troncs et branchages de palétuviers.  
*Clichés Inst. Franç. d'Amér. Trop.*



**Chemin de l'Anse de Kourou.** — Clairière à *Paspalum vaginatum* dans un peuplement pur d'*Avicennia*. La submersion de la vasière est interdite par un cordon littoral sableux (en dehors de la vue, à droite).

*Cliché Inst. Franç. d'Amér. Trop.*

aux estuaires. Il nous est donc permis de penser que la localisation des *Rhizophora* serait commandée moins par le taux de salinité que par les variations de la salinité associées aux variations du pH, variations caractéristiques des milieux estuariens. Il est pour le moins certain que les *Rhizophora* s'accommodent, beaucoup mieux que les *Avicennia*, de pH acides (10).

Nous avons vu subsister des *Rhizophora* sur divers sols argileux à kaolinite prédominante et même sur un rebord de terrasse cuirassée de latérite scoriacée, tout en amont de la Crique Timouthou, affluent de rive gauche de la rivière Montsinéry. Cette terrasse, de 2 à 3 m d'altitude relative, n'est atteinte par les eaux saumâtres que lors des marées de vive eau. Les *Rhizophora* y sont très chétifs et leurs racines sont plus développées que le reste de la plante. Les surfaces ainsi peuplées sont pratiquement négligeables.

C'est en tout cas un fait que, contrairement aux paysages classiques des mangroves africaines, les vasières de front de fer en Guyane portent un siriubal et non pas un manguezal et que, même dans les estuaires, les *Avicennia* dominent à l'aval tandis que les *Rhizophora* subsistent seuls vers l'amont. En Afrique il n'existe pas, semble-t-il (11), de mangrove de front de mer analogue au siriubal de Guyane. D'une part, les mangroves africaines seraient toujours liées à des estuaires et à des lagunes communiquant avec ces estuaires, d'autre part les *Avicennia* que l'on y observe en arrière des *Rhizophora* n'atteignent jamais le degré de développement que l'on peut constater en Guyane (12). Cependant, M. Guilcher note que sur les côtes d'Afrique « cette disposition peut cependant s'inverser dans les peuplements récents ou repeuplements de Guinée, parce qu'*Avicennia* pousse plus vite » (13).

Qu'*Avicennia* pousse plus vite, c'est certain; mais peut-être faut-il tenir compte — au moins pour les côtes de Guyane — du mode de dissémination des graines. Les plantules de *Rhizophora* exigent une certaine stabilité de la vasière, car il leur faut pénétrer dans la vase quasi verticalement (14). On conçoit que les phénomènes d'érosion périodiques et spécialement les phases de dévasement, avec paroxysme érosif au moment des marées de vive eau (15) surtout en saison de pluie, constituent des facteurs défavorables au développement des peuplements de *Rhizophora*. De fait, les plantules arrachées ne flottent pas; elles sont drossées à la côte par

(10) Nous avons pu montrer quelques spécimens de *Rhizophora* à M. Schnell, professeur à la Sorbonne, lors de son récent séjour en Guyane. Il s'agirait de l'espèce *racemosa* connue en Afrique pour être adaptée aux eaux peu salées, voire acides.

(11) Communication orale de M. le professeur Aubréville, de passage à Cayenne.

(12) AUBREVILLE (A.). Aperçus sur la forêt de la Guyane française. Bois et Forêts des Tropiques, n° 80, nov.-déc. 1961, pp. 3-12.

(13) GUILCHER (A.). Origine et dépôt de la vase marine peu profonde. I.G. n° 1, 1959, pp. 17-22.

(14) Remarques de M. le professeur Aubréville.

(15) BOYÉ (M.). Rapport, ouvr. cité.

les dérives littorales; elles s'y entassent et y meurent. Au contraire, la graine d'*Avicennia* flotte aisément, peut supporter des transports à longue distance et se fixe rapidement sur les bancs de vase découvrants, surtout lorsqu'il y a engraissement du banc. En effet, lorsque ses cotylédons s'ouvrent, la surface portante de la graine fait plus que doubler et l'envasement est tôt réalisé. En outre, le chevelu de la radicule contribue à ancrer la graine. Que les *Avicennia* soient plus prolifiques que les *Rhizophora* ou que le mode de dissémination des graines et leur mise en place donne un effet de masse, il est de fait que la colonisation des atterrissements récents est rapidement réalisée en période d'envasement. On peut observer sur les laisses de hautes mers de véritables cordons de graines d'*Avicennia* jointives, en cours de germination et qui semblent confirmer l'explication proposée.

D'autre part, sur le front de mer, toutes chances égales par ailleurs, un seul facteur semble jouer contre l'implantation des *Rhizophora* — pour *Rhizophora mangle* tout au moins —, c'est la faible salinité des eaux marines; à la côte, elle dépasse rarement 20 à 25 ‰. Ceci constitue l'une des caractéristiques du courant des Guyanes. Contraint, par la direction même du littoral (S.E.-N.W.) et par l'action des alizés à prédominance Nord-Est, qui le refoule sur la côte, à suivre de près le rivage en direction de l'Ouest Nord-Ouest, non seulement le courant des Guyanes véhicule la masse d'eau fluviale sortie des bouches de l'Amazone, mais encore il capitalise toutes les eaux pluviales du versant atlantique du bouclier guyanais. On sait par ailleurs (16) que ces eaux, de densité moindre de par leur origine, flottent en quelque sorte à la surface des eaux plus salées de la masse océanique atlantique, laquelle, soumise à la force de Coriolis, contribue à maintenir à la côte les eaux moins salées du courant des Guyanes.

Ce courant est, à notre connaissance, unique en son genre dans le monde: c'est là, semble-t-il, une raison suffisante pour que la physionomie de la mangrove guyanaise soit caractérisée par un peuplement pratiquement pur d'*Avicennia nitida*, c'est-à-dire par le siriubal.

Du point de vue économique, l'intérêt d'une telle mangrove est évidemment grand et nous avons essayé de faire une première estimation des surfaces utilisables. Nous avons aussi tenu compte de la dynamique prévisible du renouvellement dans ses rapports avec le milieu naturel de la région côtière guyanaise.

---

(16) LE FLOCH (J.). Esquisse de la structure hydrologique... au large de la Guyane et de l'embouchure de l'Amazone. Bull. C.O.E.C., VII, 10, 1955.

## II. — L'évaluation des superficies des mangroves utiles

### 1. *Les données d'ensemble.*

A partir du document cartographique, nous avons utilisé la méthode du comptage sur calque millimétré, et évalué les surfaces en hectare. L'erreur maximale, toujours par défaut, ne dépasse pas 5 %.

Comme pratiquement les seuls peuplements d'*Avicennia* présentent un intérêt du point de vue de l'exploitation éventuelle, nous avons négligé les galeries de *Rhizophora*. Par contre, nous avons distingué, sur la base de la situation du trait de côte en 1950, pour la région Cayenne-Oyapock et, en 1955 pour la région Cayenne-Sinnamary, trois catégories principales : petits palétuviers, grands palétuviers et mangrove décadente.

Le tableau I indique que les petits palétuviers occupent un peu plus de la moitié de la surface totale et environ les deux tiers des surfaces intéressantes à exploiter. Compte tenu de la marge d'erreur, la mangrove décadente représente 16 % du total compté. Si l'on y ajoute 1 500 à 2 000 hectares (estimation approximative) de *Rhizophora* inutilisables, on peut estimer que les surfaces sans intérêt couvrent tout au plus un cinquième de l'ensemble de la mangrove.

La surface totale comptée est de 50 507 hectares. En tenant compte des 5 % d'erreur par défaut admise, la mangrove couvrirait donc entre l'Oyapock et la rivière Sinnamary une superficie d'environ 53 000 hectares sur lesquels un peu plus de 10 000 hectares sont sans intérêt.

Quant aux surfaces couvertes par la mangrove utile entre Sinnamary et le Maroni, une estimation rapide par superposition des calques sur les photographies aériennes donne une valeur de 10 000 hectares environ. On ne rencontre en effet de beaux peuplements d'*Avicennia* que sur les péninsules de vase, aux embouchures, presque communes aujourd'hui, des rivières Counamama et Iracoubo et sur la péninsule de Pointe Isère (rive droite de l'estuaire de la Mana). Dans la zone des îlets du bas Maroni, les *Rhizophora* dominent le long des chenaux et les quelques peuplements d'*Avicennia* qu'on y rencontre sont trop morcelés pour présenter un intérêt.

Nous en revenons donc à une estimation globale de 53 000 hectares de mangrove utile pour l'ensemble du littoral guyanais. D'autre part, cette estimation est à peu près en bon accord avec l'évaluation de 62 000 hectares, effectuée par notre collègue pédologue, M. Lévêque (17).

(17) Renseignement verbal.

PRINCIPAUX SECTEURS	SUPERFICIES EN HECTARES		
	Petits palétuviers	Grands palétuviers	Mangrove décadente
Estuaire Oyapock (rive gauche et Ilet Biche) .....	—	131	—
Littoral érodé aux abords de la Montagne d'Argent .....	314	—	—
Vasières de Pointe Béhague .....	5207	2245	1221
Estuaire Approuague (deux rives et Ilet Mantouni) .....	243	662	166
Littoral partiellement érodé entre Approuague et Mahury .....	7208	4638	3513
Estuaire Mahury (deux rives) ....	195	1028	62
Ile de Cayenne et Riv. de Cayenne (Tonnégrande - Montsinéry) ....	21	3490	677
Littoral partiellement érodé de Macouria à Kourou .....	4378	625	89
Rivière de Kourou .....	324	898	133
Littoral érodé, région de Malmanoury .....	1605	205	234
Vasières de Pointe Palétuviers, à Sinnamary .....	8359	113	1351
Rivière de Sinnamary .....	216	435	701
<b>TOTAL</b> .....	<b>27.890</b>	<b>14.470</b>	<b>8.147</b>
Pourcentage .....	55,3 %	28,6 %	16,1 %
TOTAL GENERAL: 50.507 hectares			

TABLEAU I. — *Evaluation des surfaces couvertes en mangrove entre Oyapock et Sinnamary (d'après la carte phytosédimentologique au 1/50 000<sup>e</sup>, I.F.A.T., 1958)*

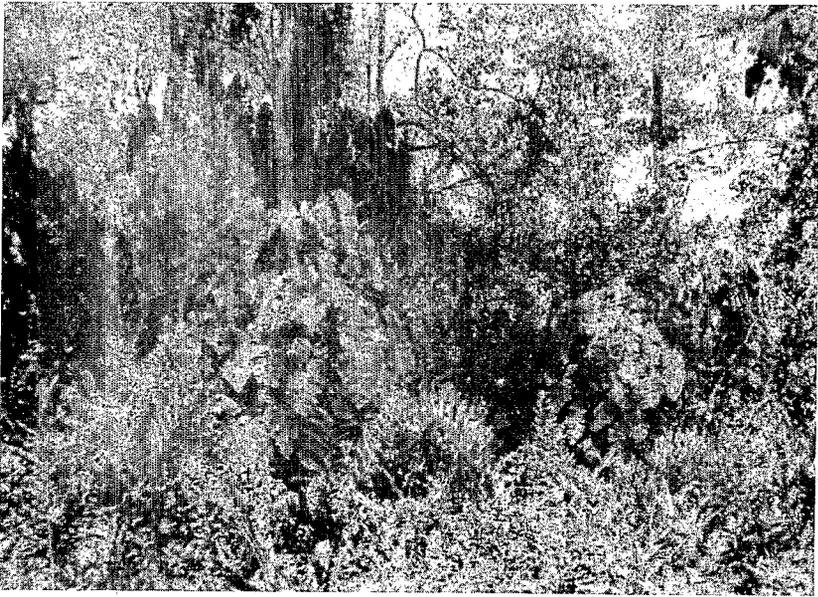
## 2. Remarques sur l'instabilité du trait de côte.

En forçant à peine les résultats totaux donnés par catégorie sur le tableau I, on peut dire qu'approximativement la mangrove décadente couvre deux fois moins de surface que les grands palétuviers et que ceux-ci, à leur tour, en couvrent deux fois moins que les petits palétuviers. Entre mangrove décadente et peuplements de jeunes *Avicennia*, le rapport est donc sensiblement comme de 1 à 4. Il semblerait favorable à l'extension des surfaces de man-



**A. - Rivière de Cayenne en amont de Macouria, rive gauche à marée haute.**  
Au ras de l'eau: frondaisons étalées de *Laguncularia racemosa* (vases sableuses).  
Au-dessus: rideau de *Rhizophora* (en points blancs, les feuilles mortes).  
En arrière: grands *Avicennia*.

*Cliché Inst. Franç. d'Amér. Trop.*



**B. - Début de décadence du Siriubal, Canal de Crique Fouillée.**  
Fûts de grands *Avicennia* envahis par les Aracées. Au premier plan: sous-bois très dense avec *Acrostichum aureum*.

*Cliché Marc Boyé.*



A. - Marais Leblond au Sud de Cayenne. — *Avicennia* morts récemment, encore chargés d'épiphytes. Au centre, touffe caractéristique d'*Acrostichum aureum*.



B. - Savane Sarcelles au N.-E. de Mana. — Fourrés circulaires d'*Acrostichum aureum*; quelques troncs d'*Avicennia* morts encore debout.

*Clichés Marc Boyé.*

grove utile, selon un processus de colonisation progressive de bancs de vase récents, successivement annexés au domaine continental.

Mais alors, il semble anormal qu'il y ait deux fois moins de grands palétuviers que de petits, à moins d'admettre qu'une sédimentation très rapide se soit produite depuis peu sur le littoral. Ce n'est justement pas le cas. En réalité, les grands palétuviers sont attaqués sur deux côtés : vers l'intérieur par la décrépitude biologique en raison des modifications physico-chimiques du biotope, et vers la mer par suite de l'érosion littorale périodique.

Nous avons en effet montré que le littoral guyanais était soumis tous les vingt-deux ans environ à un cycle qui comporterait à peu près onze ans d'envasement, suivis de onze ans de dévasement (18).

Précisément les campagnes photographiques de l'I.G.N. en 1950 et 1955 ont coïncidé avec une phase d'envasement, qui plus est, d'envasement spectaculaire comme il s'en produit, semble-t-il, deux à trois fois par siècle et dont le maximum s'est situé en 1953-54.

Il est donc vraisemblable qu'en 1961-62 le total des surfaces couvertes en petits palétuviers sont notablement réduites par rapport à la carte de 1958 et ceci pour deux raisons. D'une part, depuis 1950 et même par rapport à la situation de 1955, la majorité des petits palétuviers s'est transformée en grands palétuviers de dix ans d'âge et plus ; d'autre part, depuis l'hivernage 1957-58, l'érosion des vasières a été considérable sur la majeure partie du littoral, si bien que la plupart des vasières de front de mer montrent des tas de troncs de grands palétuviers dressés à la côte. Suivant les endroits, l'ablation est de 100 à 300 m de largeur par an, selon que le littoral est exposé ou non aux grandes houles de N.-E.

Dans le détail, le tableau montre bien que les zones les plus intéressantes sont constituées par les grandes vasières qui se développent au vent des principaux estuaires : Pointe Béhague, entre Oyapock et Approuague, Pointe Acoupa entre Approuague et Mahury, Pointe Palétuviers entre rivière Kourou et Sinnamary : auxquelles il faut ajouter la région Counamama-Iracoubo et la Pointe Isère au vent du Maroni (fig. 1).

Ensemble, ces diverses péninsules représentent les trois cinquièmes de toutes les surfaces utiles en Guyane, mais il faut en outre considérer que sur ce total, plus des deux cinquièmes sont actuellement peuplé de grands palétuviers, soit 20 000 à 22 000 hectares. Parmi ces péninsules, on peut voir que la Pointe Béhague est représentative de la répartition entre catégories telle que l'indiquent les totaux. En effet, cette péninsule offre un bilan positif de l'accumulation des vases et semble peu affectée par la phase d'érosion actuelle, de même qu'elle a été peu affectée par la phase

(18) Il nous a paru que ce cycle undécennal pouvait être mis en relation avec l'activité des tâches solaires (C.R. Ac. Sc., ouvr. cité).

d'érosion de 1945 (d'après les photographies aériennes de l'U.S. Air Force). Par contre la péninsule de Pointe Palétuviers à Sinnamary semble plus instable. En 1955 (photo aér. I.G.N.) il n'y existait que 113 hectares de grands palétuviers contre 8 359 de petits palétuviers. En 1935-37, les levés du Service Hydrographique de la Marine et du Service Géographique de l'Inini montrent une situation analogue à celle de 1912, alors que la houle venait battre le cordon littoral sableux sur lequel est établi le « chemin de l'Anse ». Ce nom même d'anse indique que certaines phases d'érosion ont pu faire disparaître toute mangrove en avant de ce cordon. C'est d'ailleurs ce qui se produit depuis dix ans dans la région de Malmanoury et plus encore entre Organabo et la Pointe Isère.

Là en effet un cordon littoral sableux, en retraite rapide vers le Sud, à la vitesse de 300 m par an, a maintenant rejoint les savanes mouillées à *Acrostichum aureum*. A Plage Félix, dans le N.-N.E. de Mana, on peut actuellement voir ce cordon envahir de grands palétuviers et les asphyxier en enterrant leurs pneumatophores. Dans ce cas l'attaque frontale par les houles de N.E. se combine avec une décrépitude biologique très rapide puisque quelques grandes marées d'hivernage peuvent faire reculer le cordon de quelques dizaines de mètres (observations faites en octobre et décembre 1958).

Dans une moindre mesure, des processus de même type affectent le littoral entre Kourou et Macouria, la Pointe Jaguar, le littoral entre Pointe Acoupa et l'Approuague. En 1955 (tableau I), dans chacun de ces secteurs, il restait encore plusieurs milliers d'hectares de petits palétuviers contre quelques centaines seulement de grands palétuviers.

Depuis, l'érosion s'est accélérée; elle s'attaque maintenant aux palétuviers qui ont entre 8 et 10 ans. C'est particulièrement visible à l'embouchure de la rivière de Kaw où la Pointe Acoupa elle-même voit sa mangrove en régression alors même que le zéro découvrant se développe vers l'Ouest et forme une longue flèche, dont l'extrémité se trouve dans le Sud des îlots les Mammelles.

Enfin le tableau I montre que les rives des estuaires proprement dites sont d'un maigre intérêt, à l'exception de l'estuaire du Mahury et de l'île de Cayenne. C'est en effet une région de divagations du fleuve Oyac déplaçant ses embouchures au fur et à mesure de l'envasement progressif d'un archipel complexe et ceci depuis le Pléistocène supérieur jusqu'à nos jours. Il en résulte un grand morcellement des mangroves exploitables, sauf pour le Marais Leblond, au Sud de Cayenne, et pour le Mahury, en amont du Dégrad des Cannes.

Pour résumer la situation telle qu'elle se présentait en 1955, nous prendrons comme valeur moyenne estimée la moyenne entre

notre évaluation et celle de M. Lévêque, pédologue, soit une surface de 57 000 hectares de palétuviers exploitables, dont les deux tiers environ en petits palétuviers.

Depuis lors et pour tenir compte des érosions intervenues, en se basant sur une valeur moyenne très raisonnable de 200 m d'ablation en largeur sur une bande qui serait répartie uniformément tout le long de la côte, la perte serait, pour les cinq dernières années, de 7 000 hectares de mangrove détruite. Nous retrouvons encore environ 50 000 hectares de palétuviers disponibles en 1961, mais en raison du vieillissement des peuplements, nous pensons qu'un tiers seulement de la surface est peuplée en jeunes *Avicennia*. Telle est, nous semble-t-il, la situation en 1961-62.

### 3. Les largeurs des mangroves utiles.

Les largeurs de mangrove ont été mesurées tous les deux kilomètres, perpendiculairement au littoral de la carte phyto-sédimentologique de 1958. A partir de chaque point origine, trois mesures ont été faites selon le même alignement : la première donne la totalité de la largeur de la mangrove, y compris les zones de palétuviers décadents ; la seconde ne donne que la largeur de la bande des palétuviers vivants (grands et petits) ; la troisième ne donne que la bande de petits palétuviers.

Etant donné les variations locales des valeurs enregistrées, dues à divers facteurs tels que le degré variable d'évolution biologique, l'influence des phénomènes d'érosion ou d'accumulation à la côte, la proximité des estuaires, etc..., nous avons préféré, plutôt que des valeurs moyennes, donner des *valeurs médianes*. Celles-ci ont le mérite de correspondre à des mesures réelles et elles éliminent les erreurs faites sur la mesure des largeurs les plus faibles (dues à l'imprécision cartographique), de même que les erreurs faites sur la mesure des plus grandes largeurs (L'on a tendance à majorer celles-ci partout où il est difficile de préciser une ligne perpendiculaire à la côte, spécialement lorsque le littoral est irrégulier du fait de l'érosion).

D'autre part, pour serrer de plus près la réalité, nous avons groupé les résultats par secteurs régionaux, compte tenu de leur géomorphologie (péninsules en progrès ou du moins stationnaires ; littoraux érodés ; littoraux en voie d'accumulation ou stationnaires).

Enfin, les mangroves d'estuaires et les mangroves littorales ayant des caractères différents, nous avons dressé deux tableaux : l'un pour les vasières de front de mer (tableau II) ; l'autre pour les vasières d'estuaires (tableau III).

La confrontation des valeurs obtenues sur les deux tableaux indique que les largeurs de palétuviers vivants sont de quatre à

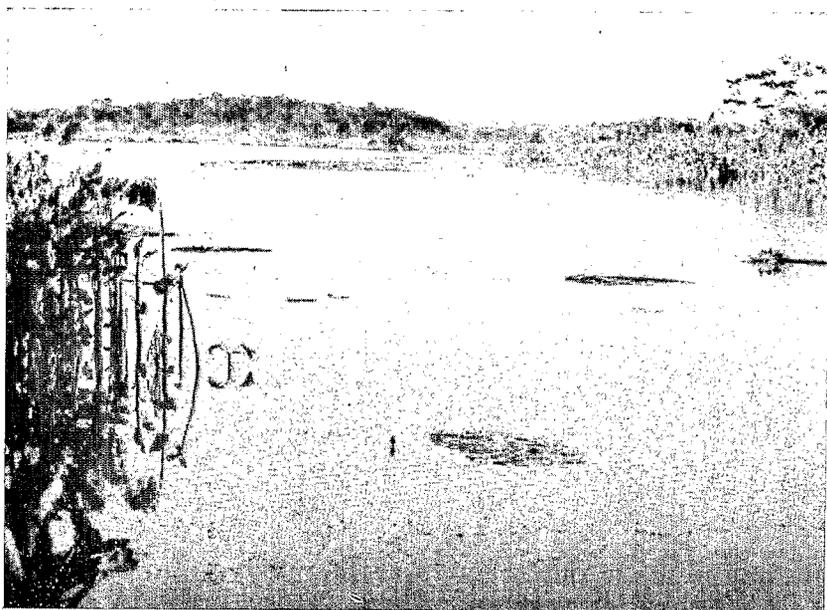
cinq fois plus grandes sur les fronts de mer que sur les rives d'estuaires. Ces dernières sont les plus accessibles. Par contre, il ne faut guère espérer aborder les mangroves littorales par la mer. De toute manière, ce ne serait guère possible qu'à marée basse et en période d'alizé de S.E., c'est-à-dire, au mieux, de juin à octobre. Même alors, le zéro découvrant en période d'envasement se situe au moins à un kilomètre du trait de côte; il peut atteindre 3 à 4 kilomètres. En période de dévasement, sans même tenir compte des accumulations épisodiques locales, les embarcations calant 60 cm ne peuvent approcher de la mangrove à moins de 200 m en moyenne.

PRINCIPAUX SECTEURS	Mangrove totale	Palétuviers vivants	Petits palétuviers
Pointe Béhague .....	1750 m	1500 m	950 m
Littoral Montagne d'Argent ..... (en érosion)	200 m	200 m	200 m
Littoral entre Approuague et Mahury .....	4100 m	3450 m	1950 m
dont: Pointe Jaguar (en érosion) ..	3950 m	2500 m	1850 m
Marais Leblond à Cayenne .....	1100 m	1100 m	1100 m
Littoral de Pointe Macouria à Mal- manoury (en érosion) .....	1000 m	1000 m	800 m
Pointe Palétuviers à Sinnamary ..	4550 m	3600 m	3600 m
Médianes des Médianes .....	1750 m	1500 m	1100 m

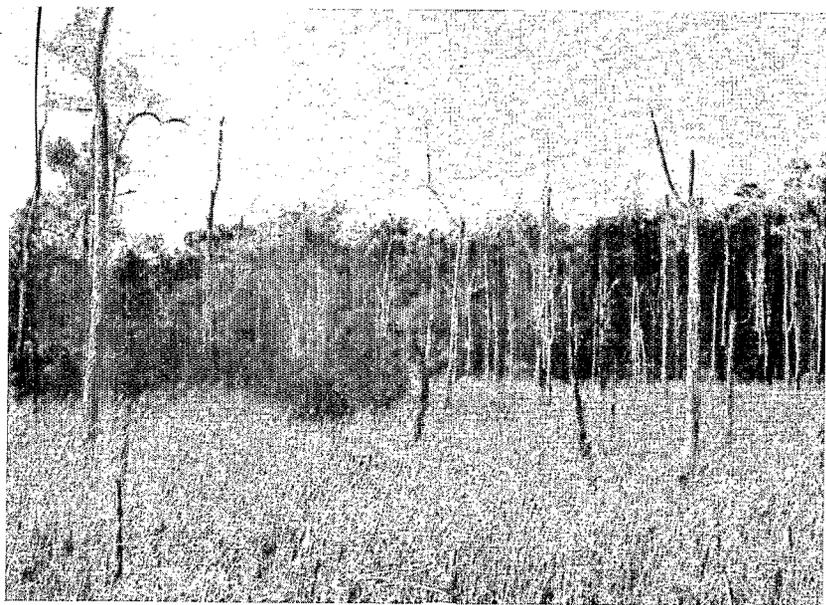
TABLEAU II. — *Vasières de front de mer. Médianes des largeurs de mangrove mesurée tous les 2 kilomètres, perpendiculairement au littoral sur la carte phyto-sédimentologique au 1/50 000° (I.F.A.T., 1958)*

L'examen du tableau II montre immédiatement que ce sont les grandes péninsules au vent des estuaires qui offrent les largeurs utiles les plus grandes (Pointe Béhague; Pointe Palétuviers). A cet égard, on observe que la Pointe Béhague offre les largeurs les plus proches des valeurs médianes générales; mais il se trouve que c'est la région la moins accessible.

La Pointe Palétuviers à Sinnamary offre les plus grandes largeurs mais sa façade maritime est très instable. Toutefois, dans la situation actuelle (1961), l'accès est relativement aisé par la Crique Paracou, devenue affluent de rive droite de l'estuaire du

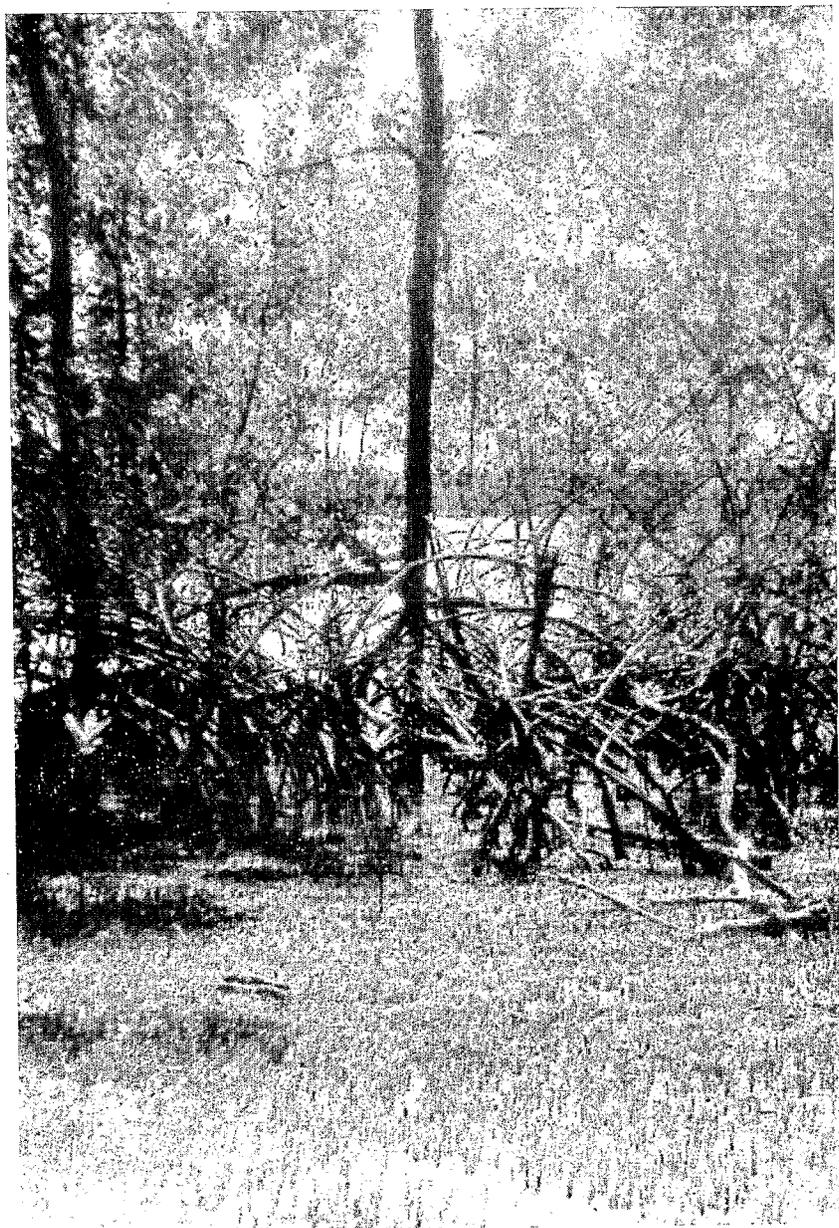


A. - Marais de la digue Yi-Yi, à l'Ouest de Sinnamary; plan d'eau, correspondant à une ria flandrienne, peuplé de massifs de Moucou-moucou (*Montrichardia arborescens*).



B. - Marais de la digue Romieu, route de Tonate à Kourou; en arrière du siriubal, marais à Typhacées avec troncs d'*Avicennia* morts.

*Clichés Inst. Franç. d'Amér. Trop.*



**Estuaire du Mahury, galerie de Rhizophora.** — Racines-échasses de Rhizophora, en mince rideau, vu de la mangrove. Au premier plan, paillasson de pneumatophores d'Avicennia, envahis par un banc de sable.

*Cliché Marc Boyé.*

Sinnamary. De plus, la pénétration de la mangrove pourrait être facilitée par l'existence d'un grand nombre de chenaux transverses de 2 à 6 m de large, qui débouchent perpendiculairement sur la Crique Paracou et fonctionnent à marée basse comme des exutoires de la masse d'eau mise en charge dans la mangrove, lors du flot. Ce système de chenaux existe dans les mêmes conditions à Pointe Isère, avec accès possible par la rive droite de la Mana. Nous ignorons par contre les conditions qui règnent dans les mangroves aux embouchures de la Counamama et de l'Iracoubo.

Le tableau II montre encore que les mangroves des littoraux rectilignes en voie d'érosion sont moins intéressantes. Toutefois entre Approuague et Mahury, en dépit de secteurs érodés (Pointe Jaguar, par exemple) les largeurs utiles restent importantes; malheureusement ces zones sont difficilement accessibles, sauf à partir de l'estuaire de la rivière de Kaw.

L'une des régions les plus immédiatement utilisables pourrait être le littoral, localement érodé, compris entre Macouria et la rivière Kourou. La largeur de mangrove utile y est de 1 km environ; la route nationale n° 1 n'est pas loin en arrière; de plus, entre la route et la mangrove il existe un ou deux alignements, selon les endroits, de cordons littoraux sableux, propices à l'établissement de chemins.

PRINCIPAUX SECTEURS	Mangrove totale	Palétuviers vivants	Petits palétuviers
Fl. Oyapock (rive gauche et Ilet Biche) et rivière Ouanary .....	200 m	200 m	200 m
Fl. Approuague (deux rives et Ilet, Mantouni) .....	125 m	125 m	125 m
Riv. de Kaw (ancienne embouchure)			
rive droite .....	850 m	850 m	850 m
rive gauche .....	200 m	200 m	200 m
Fl. Mahury, du Dégrad des Canes à Roura .....	550 m	500 m	350 m
Réseau de la riv. de Cayenne ....	500 m	500 m	500 m
Rivière de Kourou .....	250 m	250 m	250 m
Rivière de Sinnamary .....	500 m	400 m	250 m
Médianes des Médianes .....	500 m	400 m	250 m

TABLEAU III. — *Vasières d'estuaires. Médianes des largeurs de mangrove, mesurées tous les 2 kilomètres perpendiculairement au littoral sur la carte phyto-sédimentologique au 1/50 000<sup>e</sup> (I.F.A.T., 1958)*

Enfin, bien que de surface limitée (700 à 800 hectares) la mangrove du Marais Leblond, au Sud de Cayenne, offre une largeur médiane de 1 km environ, assez aisément accessible à la fois par la rivière de Cayenne (érosion de rive concave de méandre) et par la route nationale n° 1.

Les mangroves d'estuaires offrent de faibles largeurs (tableau III). Les estuaires des grands fleuves sont de ce point de vue sans grand intérêt. C'est encore la région de l'île de Cayenne, avec l'estuaire du Mahury et le réseau hydrographique de la rivière de Cayenne qui serait le plus aisément exploitable; la surface couverte en mangrove utile (tableau I) dépasse 4 500 hectares.

L'estuaire de la rivière de Kaw présente quelque intérêt, notamment sur sa rive droite où la largeur médiane est de 850 m. De plus, il s'agit presque entièrement de moyens et de grands palétuviers dans la situation actuelle. Précisons qu'il s'agit des mangroves de rives qui se trouvent en amont de l'ancienne position de l'embouchure et non pas des mangroves correspondant à l'envasement de la Pointe Acoupa. De toute façon, si l'ensemble des abords de la rivière de Kaw est intéressant par ses réserves en palétuviers, l'évacuation des grumes serait grevée par les difficultés de franchissement de la barre qui découvre à basse-mer jusque dans le Sud des îlots Mamelles.

Il nous semble que les valeurs médianes données d'une part pour les mangroves d'estuaires (valeurs moyennes minimales), d'autre part pour les mangroves littorales (valeurs moyennes maximales) répondent indirectement aux renseignements demandés sur les valeurs extrêmes.

A titre indicatif, nous donnons ci-dessous les valeurs maximales enregistrées en chiffres ronds à 100 m près, toujours perpendiculairement à la côte :

Pointe Palétuviers à Sinnamary .....	6 500 m
Région de Malmanoury .....	2 200 m
Littoral de Kourou à Cayenne .....	2 800 m
Pointe Jaguar .....	2 800 m
Pointe Acoupa .....	3 300 m
Littoral entre rivière de Kaw et Approuague.	4 400 m
Pointe Béhague .....	6 900 m

Ces valeurs, relevées sur les photographies aériennes de 1950 ou 1955, devraient être réduites en raison des érosions intervenues depuis lors. Mais les largeurs arrachées sont très variables: là où il y a eu érosion, nulle part elles ne sont inférieures à 100 m, mais en certains endroits elles dépassent 1 400 m. Une nouvelle couverture aérienne de l'ensemble du littoral serait nécessaire pour apprécier exactement l'érosion. C'est dire que l'on peut compter sur une

moyenne de 1 000 à 1 500 m de largeur de mangrove utile dans les vasières de front de mer, les conditions d'accès étant plus ou moins difficiles mais au total assez bonnes.

Les largeurs maximales varient de 3 à 7 km, selon qu'il s'agit de littoraux rectilignes ou des péninsules au vent des grands estuaires, mais alors les accès sont très difficiles.

Les mangroves d'estuaires sont plus aisément exploitables, mais les largeurs moyennes sont de l'ordre de 400 m seulement, variant de 200 à 800 m au maximum et il faut y ajouter l'inconvénient des rideaux de *Rhizophora* fréquemment associés à d'autres espèces formant fourrés sur les hautes slikkes.

### Conclusions

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la valeur économique de la mangrove de Guyane française. Cependant, nous pouvons considérer comme fondées les données suivantes (19).

Dans l'hypothèse où les mangroves seraient exploitées pour la fabrication de pâte à papier, il se trouve que ce sont les palétuviers blancs (*Avicennia nitida*) qui sont les plus favorables. Or ce sont les vasières de front de mer, les plus menacées d'érosion, qui offrent de vastes peuplements homogènes d'*Avicennia*: le siriubal.

Comme ces vasières sont au plus fixées pendant quelque onze ans, lors des phases d'envasement, les arbres sont relativement jeunes et d'un diamètre acceptable. La périodicité du phénomène envasement-dévasement et la distribution des zones érodées et des zones de transfert devraient conduire à l'organisation d'une rotation dans les coupes.

En période de dévasement, il ne conviendrait pas de trop déboiser le littoral; par contre, les jeunes plants de deux ans qui ne tiennent pas la vase, mais sont éventuellement exploitables, pourraient être coupés avant leur destruction par la mer. En cas de grosse demande de matière première, ce sont les péninsules au vent des grands estuaires qui pourraient être mises en coupe, puisque les transferts vaseux les accroissent ou du moins les entretiennent.

En période d'envasement, tout le littoral serait utilisable; seul le prix de revient du débarquement commanderait alors la localisation des coupes, sous réserve que des coupes trop proches des estuaires où un port est installé et surtout en amont de celui-ci sur le fleuve, ne favorisent une érosion fluviale. Les bouchons vaseux risqueraient alors de s'accroître, rendant le franchissement des barres plus difficile encore.

(19) Nous reproduisons ici ce que nous écrivions en 1959 dans un rapport sur l'état du dévasement du littoral guyanais à cette date (Rapport, ouvr. cité).

Il reste qu'avec 50 000 hectares environ de palétuviers exploitables, la mangrove de Guyane française ne représente pas une très grande réserve de matière première. En tout cas l'homogénéité du « mur végétal » que l'on découvre en venant de la mer, ne doit pas faire illusion ; à l'échelle du pays, le siriubal n'est qu'un rideau.

D'autre part, on ne doit pas se dissimuler les difficultés d'une exploitation conçue de manière industrielle. Les accès par la mer sont pratiquement à exclure et l'accès par les fleuves n'est pas partout possible. La présence de marais et de sols mal compactés en arrière de la mangrove exclut l'emploi d'engins lourds pour l'abattage et le débardage. Il faudrait de toute façon prévoir une main-d'œuvre relativement abondante, ce qui poserait des problèmes d'ordre sanitaire, car les conditions de travail dans un tel milieu sont pénibles (progression dans la vase, émanations sulfureuses, moustiques, etc...).

Néanmoins, il y a des aspects favorables. Tout d'abord l'homogénéité des peuplements d'Avicennia ; il semble bien qu'à cet égard les côtes des Guyanes, depuis l'Amazone jusqu'en Surinam, soient parmi les plus favorables dans le monde. Autre avantage : en ce qui concerne la circulation dans le sous-bois, les Avicennia présentent un système de pneumatophores assez denses qui forme paillason, sur lequel des chemins de planches ou de rondins pourraient trouver une assise convenable ; à cet égard, les sous-bois d'Avicennia sont bien plus pénétrables que ceux de Rhizophora, encombrés par l'enchevêtrement de leurs racines aériennes. Enfin, l'abattage du palétuvier blanc, bois assez tendre, est aisé ; il est même rapide pour les jeunes palétuviers.

De plus, on sait d'expérience que les rejets sont abondants et en deux ou trois ans donnent des arbres à nouveau exploitables. Il est permis de penser qu'une coupe rationnelle de grands palétuviers favoriserait les rejets, à leur tour plus aisément exploitables, tout en rendant la mangrove d'accès plus commode.

D'ailleurs, pour le cas où la mangrove ne se reconstituerait pas, à partir de coupes de grands palétuviers, le terrain serait préparé pour un défrichage et une éventuelle poldérisation.

En effet, les sols de mangrove, quand ils ne sont pas rendus toxiques par les sulfures, sont en moyenne très riches du point de vue pédologique (en alcalis notamment) et l'on sait qu'en Guyane britannique les grandes plantations de canne à sucre, les *Sugar Estate*, sont établies sur mangrove défrichée. Il n'est pas douteux que dans l'hypothèse d'une mise en valeur générale planifiée des terres basses de Guyane, cet aspect mériterait considération.

Marc BOYÉ.

MARC BOYÉ

Les PALÉTUVIERS du LITTORAL  
de la  
GUYANE FRANÇAISE  
Ressources et problèmes d'exploitation



ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 23 227 ex 1

Cote : B

Extrait de la revue « LES CAHIERS D'OUTRE-MER »  
S.D. 2  
tome XV (1962) p. 271 - 290

